

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION REGIONALE

SECRERARIAT GENERAL

INSTITUT DES HAUTES ETUDES
INTERNATIONALES

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

RAPPORT DE SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA
CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'INHEI
SUR « PAIX ET SECURITE EN AFRIQUE : ENJEUX ET
PERSPECTIVES »

Ouagadougou, le 11 juin 2010

Les 10 et 11 juin 2010, s'est tenu au Centre International de Ouaga 2000, la conférence internationale de l'IHEI placée sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Cette conférence a vu une participation de haut niveau et de divers horizons. Le thème de la conférence « Paix et sécurité en Afrique : Enjeux et perspectives » a été décliné en quatre (04) panels comportant des sous thèmes en nombre variable.

Au titre de la conférence introductive, le Professeur Albert TEVOEDJRE, reconnu pour ses états de services dans le domaine de la médiation et de la recherche de la paix, a axé sa communication sur les conflits en Afrique et les solutions qui peuvent en découler.

Pour lui, la plupart des conflits en Afrique seraient liés aux constitutions mal élaborées et à la mauvaise gouvernance démocratique notamment. Pour ce qui est des solutions, il a prôné la culture de la médiation et une réelle gouvernance démocratique.

Les débats et les contributions qui ont suivis son exposé ont principalement porté sur la gouvernance politique en Afrique depuis les indépendances, les changements et les transitions et les difficultés de la médiation.

Le conférencier a tenté de répondre aux différentes préoccupations des participants tout en insistant sur le rôle primordial de la médiation et de la recherche de la paix en Afrique.

Au titre du premier panel portant sur le thème: « Paix et sécurité dans la sous région sahélo saharienne » quatre (04) communications ont été faites.

Il est ressorti de ces communications que :

Les causes des menaces sont entre autres : le terrorisme transnational, le radicalisme religieux, l'irrégentisme, l'insécurité environnementale et alimentaire, les migrations, la drogue, la circulation des armes légères et de petits calibres.

Pour y faire face, des mécanismes légaux existent au niveau de l'Union Africaine (UA) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Pour donc juguler cette insécurité dans l'espace sahélo saharien, il faut faire du sahel un espace commun de défense et de sécurité afin de riposter aux actions des réseaux mafieux et terroristes. Aussi, la coopération sécuritaire doit s'étendre aux investigations judiciaires, à la détection et à la répression des transactions financières suspectes, à la recherche et à l'analyse du renseignement.

Il est aussi ressorti la nécessité d'un nouveau paradigme de la sécurité. Ce dernier passera par la promotion de la sécurité humaine et devrait déterminer une approche régionale et préventive en matière de paix et de sécurité.

Une typologie a été faite des menaces contre la paix et la sécurité dans la zone sahélo-saharienne ainsi que de l'approche stratégique des Nations Unies pour faire face à cette insécurité.

Les débats ont porté sur plusieurs points d'intérêt dont essentiellement, le rôle des institutions régionales et internationales, les facteurs qui engendrent l'insécurité et le rôle de la société civile.

En conclusion, le premier panel a été fort enrichissant en termes d'échanges d'idées, d'informations. De ces échanges, on peut retenir que les causes de l'insécurité dans la zone sahélo saharienne sont liées à plusieurs facteurs tant politique, économique, religieux, climatique, géographique, social qu'institutionnel.

Au titre du 2^{ème} panel portant sur le thème insécurité humaine en Afrique, animé par quatre (04) orateurs il a été relevé l'urgence et la complexité du phénomène d'insécurité humaine dans la région Ouest africaine.

Il a été indiqué les facteurs contribuant à la perturbation de la sécurité humaine, tel que les Etats, le secteur privé et les consommateurs de par leurs activités.

Par ailleurs, ce panel a permis de mettre en lumière les contributions des organisations sous régionales à la lutte contre certaines formes d'insécurité humaine.

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine a à cet effet, mis en place un cadre institutionnel de concertation et des politiques agricoles communes pour lutter contre l'insécurité alimentaire dans l'espace UEMOA.

Pour sa part, le comité inter-état de lutte contre la sécheresse appuie les Etats membres dans la lutte contre les effets de la sécheresse.

Toutefois, il est ressorti que la crise de la gouvernance mondiale contribue à instaurer l'insécurité humaine.

Par conséquent, les réformes entreprises n'ont pas permis de réduire l'écart entre riches et pauvres.

Des solutions ont été proposées pour une meilleure gouvernance, à savoir l'efficacité de la décentralisation, de la bonne gestion et de l'intégration régionale.

Au cours des débats, il a été proposé de mettre l'accent sur :

- l'identification claire des facteurs de risques existants et à venir ;
- l'anticipation de l'évolution des variables démographiques, climatiques et autres à l'horizon 2050 pour définir les stratégies nécessaires dès maintenant ;
- l'opérationnalisation de l'intégration régionale pour la définition des politiques et de la décentralisation pour la mise en œuvre concrète sur le terrain.

Pour conclure, les participants ont suggéré que soient également pris en compte la corruption, le VIH/SIDA, le déversement des déchets toxiques en Afrique comme autant de menaces à la sécurité humaine.

Au titre du troisième panel sur « Place de la médiation dans la gestion des crises en Afrique », il ressort des communications quelques idées fortes ci-après :

- la médiation ou "bons offices" est une forme de règlement des conflits par les moyens pacifiques. Elle est souple, libre et moins onéreuse mais tributaire de susceptibilité et de contestation.
- l'importance de la médiation dans la gestion des crises en Afrique. Ce qui a abouti à de nombreux succès.

En outre, il a été évoqué le mandat du Burkina Faso au Conseil de Sécurité des Nations unies qui a connu le 23 septembre 2009, un débat de haut niveau sur le thème "Médiation et règlement pacifique des conflits" en vue de partager l'expérience de notre pays en la matière.

- les qualités d'un médiateur

- les Mécanisme de Médiation de la CEDEAO en temps de conflits »

Le Conseil des Sages de la CEDEAO participe à la prévention ou le règlement des conflits.

L'intervenant a défini 4 phases essentielles de la médiation : la phase de pré négociation, la phase de négociation, celle de signature de l'accord et celle de mise en œuvre de l'accord de paix.

- la riche expérience de la Confédération helvétique en matière de médiation dans les conflits et les conditions de réussite d'une médiation à savoir : la confiance des parties vis-à-vis du médiateur et la volonté des parties à aller à la paix

Les débats ont permis d'établir :

- le lien entre la communauté San' Egidio et les différentes Institutions notamment le Vatican. A ce niveau il a réaffirmé l'indépendance de sa communauté qui travaille tout fois en synergie avec les autres Institutions dans le cadre de ses actions ;

- les différents types de médiations. En plus de la médiation politique, il ya en d'autres. Il a tenu à préciser qu'il a abordé la médiation en relation avec le thème du panel qui concerne « la place de la médiation dans la gestion des crises en Afrique ».

Au titre du 4^{ème} panel sur : « Les défis de la coopération en matière de paix et sécurité au niveau sous-régional » quatre (04) présentations ont été faites.

Il ressort que la création de l'architecture africaine de paix et de sécurité vise à doter l'Union africaine et les organismes économiques régionaux de moyens nécessaires pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits et de leur permettre de relever les défis de la paix et de la sécurité. Il relève que cette architecture repose sur deux piliers à savoir : le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) et la politique africaine commune de paix et de sécurité. Par ailleurs, le problème de la collaboration entre l'Union Africaine, l'ONU et les Communautés Economiques régionales en matière de prévention, de gestion de règlement de conflits.

D'autre part, il a été indiqué que la collaboration entre pays notamment de la bande Sahélo-Saharienne s'avère nécessaire pour venir à bout des conflits qui

y sévissent. Cette collaboration, en plus d'être militaire doit couvrir aussi le volet social et humanitaire.

En outre, il a été fait cas de l'expérience de l'Institut des Hautes Etudes Internationales et de Développement de Genève en matière de formation de cadres, acteurs dans la prévention, gestion et règlement de conflits.

Une présentation de l'Institut des Hautes Etudes Internationales et son centre d'Excellence a été faite.

Il ressort des débats certaines insuffisances qui touchent à la coopération en matière de prévention, de gestion et de règlement des conflits.